

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 17 mars 2016

LES VOYAGEURS ET LES ÉTUDIANTS SONT ENCOURAGÉS À S'INSCRIRE COMME ÉLECTEURS ABSENTS

Les Manitobains qui partent en voyage, qui travaillent ou étudient à l'extérieur du Manitoba ont la possibilité de voter à la prochaine élection provinciale.

Les électeurs qui seront absents pendant le scrutin par anticipation (du 9 au 16 avril) et le jour du scrutin (le 19 avril) peuvent voter à titre d'électeurs absents s'ils remplissent les conditions suivantes :

- posséder la citoyenneté canadienne;
- être âgé d'au moins 18 ans le jour du scrutin;
- avoir résidé au Manitoba depuis au moins six mois le jour du scrutin;
- avoir l'intention d'y revenir dans six mois au plus.

Cette limite de temps ne s'applique pas aux personnes suivantes : les membres des Forces armées canadiennes, les étudiants qui font des études en dehors du Manitoba, les personnes travaillant pour le gouvernement du Manitoba ou du Canada, et les gens vivant avec ces personnes.

Les demandes pour voter à titre d'électeur absent se trouvent sur le site Web d'Élections Manitoba (www.electionsmanitoba.ca/fr) ou au bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale.

Tous les demandeurs doivent présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement (comme le permis de conduire) ou deux autres documents portant leur nom. La date limite de présentation des demandes est le 16 avril à 20 h. Cependant, les demandeurs devraient essayer de présenter leur demande avant le 9 avril afin d'avoir suffisamment de temps pour recevoir le bulletin de vote et le retourner.

Tous les bulletins de vote des électeurs absents doivent parvenir au bureau du directeur du scrutin au plus tard à 20 h le jour du scrutin.

-30-

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Porte-parole auprès des médias :

Alison Mitchell, gestionnaire des communications et des renseignements au public

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Estefania Wujkiw, agente des relations avec les médias

Téléphone : 204 945-5755

Courriel : ewujkiw@elections.mb.ca

Téléchargez la nouvelle application mobile d'Élections Manitoba, « Le Manitoba vote en 2016 », pour Apple, Android ou BlackBerry.